

# Le coin du propagandiste

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **2 (1945)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### III. Représentations pour écoles : (élèves de plus de 10 ans).

1. Location du film selon entente avec l'O.F.I.
2. Le reste selon chiffre II.

### IV. Autres représentations : Après entente avec l'O.F.I.

#### GÉNÉRALITÉS :

1. Le but du film, « La jeunesse suisse prépare son avenir » est d'informer et d'orienter tous ceux qui ne connaissent pas encore l'I. P.  
On y peut suivre toute l'activité de l'I. P. de la fin de la scolarité jusqu'à l'entrée à l'école de recrues, entraînement et examens en ville, à la campagne ; ainsi que la plupart des cours et examens facultatifs.
2. Partout où cela est possible, il faut mettre sur pied la représentation prévue sous chiffre I. Chaque association, société ou section peut s'en charger. Par une propagande bien organisée, (affiches, papillons, dont les textes peuvent être mis à disposition par l'O. F. I.), ces soirées couvrent toujours les frais. L'organisation reçoit la moitié du bénéfice net.  
Il est superflu de faire ressortir qu'une telle soirée est la meilleure propagande pour la société elle-même.
3. Partout où cela est possible, il faut prévoir, en matinée, par exemple, des séances pour les écoles.
4. Jusqu'ici, nous avons constaté, que, même pour une petite représentation, il est préférable de fixer les prix des places. Les représentations gratuites n'inspirent pas confiance au public. (On n'attend en général pas beaucoup de ce qui ne coûte rien).
5. « La jeunesse suisse prépare son avenir » est surtout un film pour les parents à qui nous voulons montrer ce qu'est l'I. P. Cette idée doit ressortir nettement en présentant le film ; exemple : Chers parents, ce film a été tourné à votre intention, etc.
6. Les renseignements et les commandes du film doivent être adressés : au bureau I. P. du canton.

## Le coin du propagandiste

Faire connaître toujours mieux l'instruction préparatoire, tel est le rôle dévolu aux chefs des services d'information appartenant aux « Bureaux » des cantons romands. Pour ceux qui ont le « microbe », cette tâche paraît facile, voire même superflue, car ils ne réalisent pas qu'une organisation de valeur telle que l'I. P. ne soit admirée d'emblée par chacun !

La vérité nous oblige, cependant, à constater qu'il en est loin d'être ainsi et que nombreux sont encore ceux pour qui l'expression « Instruction préparatoire » ne représente absolument rien. Ces indifférents se rencontrent d'ailleurs dans tous les milieux et même — ce qui peut sembler absolument extraordinaire — dans le corps des officiers, et nous verrons plus loin que cette ignorance n'est pas sans compliquer la tâche de ceux qui se vouent à l'I. P.

C'est d'ailleurs pour examiner tous ces problèmes que les chefs romands et cantonaux d'information se réunissent deux fois l'an, ce qui leur

permet d'examiner en commun les expériences faites ici ou là et d'en tirer des leçons.

Le premier rapport 1945 vient de se terminer à Genève, en la salle magnifique et historique de l'Alabama, où naquit à la fois la notion d'arbitrage et la Croix-rouge. Climat favorable, on le voit, pour ceux qui cherchent à donner à notre jeunesse des raisons toujours renouvelées d'aimer et de servir leur pays.

Mais malgré ce cadre impressionnant, les discussions furent empreintes d'une joyeuse animation, car les « chargés » de l'information estiment que l'on peut parfaitement parler de choses sérieuses en gardant le sourire !

C'est ainsi qu'après avoir passé en revue les résultats obtenus au cours de l'année passée — et la plupart sont fort réjouissants — les intéressés examinèrent tour à tour les questions se rapportant à la presse, radio, conférences et à tous les autres moyens d'information.

Cependant, il tombe dans le sens que c'est la formation des chefs I. P. qui conditionne la marche en avant du mouvement, et les organes compétents ont été priés de porter leur attention sur les réalisations suivantes : Qualifications plus précises lors des cours d'instruction, organisation de cours de perfectionnement, « triage » et élimination des chefs ne présentant pas toutes les garanties voulues, délivrance de cartes de légitimation, nouveau rassemblement général de chefs à Macolin, etc.

Mais il va sans dire que si l'on demande beaucoup des chefs, il est nécessaire de leur faciliter la tâche en tenant compte des services qu'ils rendent. C'est pourquoi les participants au rapport de Genève ont voté à l'unanimité, à l'adresse de l'O. F. I., une résolution tendant : 1. à ce que toute période faite dans le cadre de l'I. P. soit déduite des relèves. 2. qu'un ordre d'armée enjoigne aux commandants d'unité de libérer sans autre leurs hommes se rendant à un cours d'I. P. et ceci non pas sous forme de congé, mais en tant que détachés.

Nous osons espérer que ces demandes légitimes seront prises en considération et qu'on ne verra plus des cas — très nombreux — où les chefs I. P. présentant une demande pour participer à un cours I. P. s'entendent répondre par leur commandant : « L'instruction préparatoire » ? Connais pas... » ? !

Le nouveau film a également été visionné, et si chacun s'est plus à reconnaître le gros effort qui avait été fait à cette occasion... l'unanimité s'est cependant prononcée pour un sérieux raccourcissement, tant il est vrai qu'une bande de propagande ne doit pas lasser les spectateurs.

(L'amélioration a été faite et le film est maintenant parfait. — Réd.)

Puis enfin, la question du contrôle médico-sportif — sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs — a été examinée à fond, et les participants ont eu le privilège de visiter les magnifiques laboratoires du service cantonal genevois du contrôle médico-sportif, et ceci sous la direction compétente du médecin-chef, Dr. H. Brandt.

Et pour terminer, remercions le D.M.C. genevois et son aimable secrétaire M. Rossire, pour l'aimable accueil réservé aux chefs romands et cantonaux des services d'information I. P.

J. C.